

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Langues vivantes"

- COMUE - Université de Lyon (déposant)
- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Nicole Le Querler-Vaux, présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ Langues Vivantes évalué se développe sur trois universités : l'université Lumière Lyon 2, l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'université Jean Monnet Saint-Étienne. C'est un champ dont la définition n'a rien d'original mais qui a le mérite d'être clair dans ses contours et ses objectifs : il rassemble presque toutes les formations en langues des trois universités concernées, au niveau licence et au niveau master. Il est certain qu'ici l'objectif n'a pas été de chercher des rassemblements de disciplines pour définir un champ novateur, mais de rassembler les forces des trois universités dans un domaine donné, classiquement défini depuis longtemps (celui des langues vivantes), pour trouver des synergies, des partenariats, des cohabilitations entre trois universités proches géographiquement et thématiquement, et partenaires de la COMUE Université de Lyon. Le résultat est clair et très lisible. Il reste cependant des doublons dans les formations, en particulier en Français langue étrangère (FLE) et en LEA, mais les flux d'étudiants et la différenciation des orientations prises les justifient. De la même façon le rattachement de certaines formations (licences *bidisciplinaires* et licence *FLE* de Lyon 2) à un autre champ (Lettres, Sciences du langage, Arts) est problématique pour la lisibilité et la cohérence de l'ensemble. De même, le fait que deux spécialités du master *LCE* de Saint-Étienne soient rattachées à un autre champ Lettres, sciences du langage, arts conduit à se demander si leur place est bien dans ce master.

Le champ présente un éventail de dix Licences et cinq Masters ; c'est donc un ensemble de quinze mentions, dans lequel les masters s'organisent en vingt-cinq spécialités. Aucune licence professionnelle n'est proposée, mais environ la moitié des vingt-cinq spécialités de master (13 au total sur la totalité des masters du champ) sont à finalité professionnelle.

Cet ensemble très riche fait la part belle aux langues classiquement étudiées en France, comme l'anglais, l'espagnol ou l'allemand. Y sont aussi proposées de nombreuses autres langues qui sont parlées par un grand nombre de locuteurs dans le monde mais sont moins souvent étudiées dans notre pays : portugais, arabe, japonais, chinois ou langues slaves. Ce grand éventail de langues étudiées explique en partie l'attractivité importante des formations de ce champ.

Cependant, les rapports entre les masters *LLCE* et les masters *MEEF* n'apparaissent pas clairement : quels sont les enseignements mutualisés ? quelle place est réservée à la préparation à la recherche ? quels sont les dispositifs professionnalisants autres que la préparation aux concours ?

Les dix licences sont les suivantes :

Pour l'université Lumière Lyon 2 :

- Études arabes
- Études lusophones
- Études anglophones
- Études hispaniques
- Études germaniques
- Langues étrangères appliquées (LEA)

Pour l'université Jean Moulin Lyon 3 :

- Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)
- Langues étrangères appliquées (LEA)

Pour l'université Jean Monnet Saint-Étienne :

- Langues étrangères appliquées (LEA)*
- Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)*

À Lyon 2 et Lyon 3, la licence *LLCE*, qu'elle soit spécifique à une langue (Lyon 2) ou bien multilingue (Lyon 3), est suivie d'un master *Langues et cultures étrangères (LCE)*, et la licence *LEA* est suivie d'un master *LEA*. À Saint-Étienne, il n'existe qu'un seul master, lettres, langues et cultures (*LLC*).

L'offre de formation en langues vivantes dans ces trois universités est donc organisée de façon claire et très lisible, avec un lien licence-master structurellement très affirmé. C'est pour ce champ un atout considérable dans le cadre de sa visibilité nationale et internationale.

Toutes ces formations sont adossées (plus ou moins étroitement selon le niveau, licence ou master) à plusieurs entités de recherche : l'EA 4162 CRTT, Centre de recherche en terminologie et traduction, l'UMR 5206 Triangle rattachée à l'École nationale supérieure de Lyon (ENS), l'EA 1663 Centre d'études linguistiques, l'EA 3713 Centre Magellan, l'EA 3069 Centre d'études sur les littératures étrangères et comparées (CELEC), l'EA 3068 Centre interdisciplinaire d'études et de

recherches sur l'expression contemporaine (CIEREC), l'UMR 5189 Histoire et sources des mondes antiques (HISOMA), l'UMR 5037 Institut d'histoire de la pensée classique (IHPC), l'UMR 5195 Groupe de recherches sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO), ainsi que l'UMR 5191 Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR).

Tous les Masters du champ sont regroupés au sein de l'École doctorale 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts, qui réunit et coordonne les Masters et les études doctorales des trois universités du champ, auxquelles se joint l'ENS Lyon. L'ED organise des doctorales auxquelles les étudiants de Master peuvent participer.

Comme la plupart des formations du champ ne sont pas à visée professionnelle, et que par ailleurs le champ ne comporte aucune licence professionnelle, les relations avec le tissu socio-économique de la région sont relativement réduites. Cependant, un certain nombre de formations ont des liens ou sont cohabilités avec des établissements régionaux autres que les trois universités qui développent le champ : par exemple l'ENS Lyon (pour le master *LCE* de Lyon 2) ou l'École Supérieure de traduction et relations internationales (ESTRI) de l'Université catholique de Lyon (pour la licence *LEA* de Lyon 2). Mais ces collaborations externes sont peu nombreuses, l'essentiel des collaborations se faisant entre les trois universités, ce qui offre déjà de nombreuses possibilités. On observe aussi des collaborations avec des universités étrangères (partenariat du master *LEA* de Lyon 3 avec Bologne par exemple) et certaines formations ont mis en place une double diplômation avec une université étrangère (par exemple la double diplômation de la spécialité *Traducteur juridique et commercial* du master *LEA* de Lyon 3 avec l'Université de Monasch en Australie, le double diplôme master *LEA* de Lyon 2 avec Bergame, le double diplôme licence d'allemand de Lyon 2-Lettres modernes de Leipzig).

Par ailleurs, des liens suivis ont été établis avec les institutions de la région : dans les parcours de didactique sous la forme de stages d'observation dans les classes, dans les spécialités culturelles de certains masters (*LCE* de Saint-Étienne par exemple) avec les centres culturels de la région ou encore les stages proposés par le Master *LEA* de Lyon 2 dans les établissements hospitaliers de la région, pour sa spécialité Communication internationale en Sciences de la santé. Mais ces liens restent rares au sein du champ.

Encore plus rares sont les liens avec les entreprises de la région, pour les raisons évoquées ci-dessus. Des stages sont cependant proposés dans certaines licences et certaines spécialités de master à visée professionnelle, en particulier dans la licence *LEA* de Lyon 2, les licences *LLCE* et *LEA* de Lyon 3 et de Saint-Étienne, le master *LEA* de Lyon 3 ou la mention Langues Culture entreprise du master *LCE* de Lyon 3.

De façon générale, ces formations en langues très variées sont un atout dans une région où les entreprises à dimension internationale sont nombreuses.

Synthèse de l'évaluation des formations

Dans cette offre de formation en langues très bien structurée pour permettre la lisibilité du passage du niveau Licence au niveau Master, on analysera tout d'abord les atouts et les faiblesses des licences, pour analyser ensuite l'offre des Masters qui constituent leur suite logique.

Les licences :

Les licences proposées dans les trois établissements sont au nombre de dix. Elles présentent des possibilités très larges aux étudiants qui souhaitent se former en langues. À l'université Lyon 2, la spécialisation est immédiate, dans l'intitulé même de la licence : chacune est consacrée à une langue donnée, sauf *LEA* qui rassemble plusieurs langues, comme cela est d'usage dans ce type de formation. Une licence *LEA* est proposée aussi dans chacune des deux autres universités, et on s'interroge sur la pertinence de ces trois formations dans le même domaine sur une même région, et même, pour deux d'entre elles, dans la même ville. Le tableau de la formation en langues est complété par deux licences *LLCE*, l'une à l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'autre à l'université Jean Monnet à Saint-Étienne, qui proposent chacune un choix entre plusieurs langues : anglais, allemand, arabe, chinois, italien, japonais, russe à Lyon 3, et anglais, allemand, italien, espagnol à Saint-Étienne.

On observe ainsi que les licences d'anglais et d'allemand sont proposées dans les trois universités (celle d'allemand est cohabilitée Lyon 2-Lyon 3-Saint-Étienne et portée par Lyon 2). Certaines langues sont proposées dans deux des trois universités : la licence d'arabe est cohabilitée Lyon 2-Lyon 3, l'italien est proposé à Lyon 3 et Saint-Étienne, l'espagnol à Lyon 2 et à Saint-Étienne. D'autres langues enfin ne sont proposées que dans une université : chinois, japonais et russe à Lyon 3, portugais à Lyon 2. Tous ces choix sont judicieux.

À l'université Lyon 2, les licences de langues et LEA sont toutes positionnées au sein de la Faculté des langues de l'université. Les licences d'arabe, de portugais, d'anglais, d'espagnol et d'allemand s'organisent de façon classique autour de la langue, de la littérature et de la civilisation des pays concernés. Quant à la licence LEA, elle présente des points communs, mais se différencie clairement des cinq licences de langue.

Tout d'abord, il faut souligner que chacune des six licences du champ Langues vivantes de Lyon 2 est bien structurée et accueille un flux d'étudiants important. Ce sont deux éléments importants.

Les licences de Lyon 2 sont peu liées à la recherche, ce qui n'est pas surprenant à ce niveau de formation. Cependant, dans certains cursus, les étudiants sont régulièrement conviés à assister aux journées scientifiques organisées par les entités de recherche auxquelles sont rattachés leurs enseignants-chercheurs. Cette pratique, qui familiarise les étudiants avec la recherche, pourrait être généralisée et systématisée, dans l'optique d'une poursuite d'études en Master.

La place de la professionnalisation est nettement différente, comme on doit s'y attendre, dans les licences monolingues et dans la licence LEA : principalement consacrés à la préparation du CAPES et à l'entrée en master dans les cinq licences de type LLCE, les efforts en matière de professionnalisation sont plus diversifiés en licence LEA. Dans cette formation en effet, les étudiants de L3 doivent réaliser une étude de cas dans une entreprise de la région, pour se familiariser avec la réalité du secteur et envisager les débouchés qui s'offrent à eux. Quant à la licence Études germaniques, elle organise à Lyon 2 un suivi très sérieux, tout au long des quatre semestres de L2 et L3, du projet personnel et professionnel des étudiants : c'est un excellent dispositif, qui pourrait être étendu aux autres licences.

La place des stages dans ces licences est quasi-inexistante, sauf en LEA, où un stage est obligatoire dans une entreprise à l'étranger. Ce stage prend place en fin de L2, et il fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance. Ces dispositions sont excellentes dans le cadre de la formation LEA, et il est regrettable que les licences LLCE ne proposent à leurs étudiants aucune expérience dans ce domaine.

Pour ce qui est de l'international, les licences du champ à Lyon 2 réservent pour la plupart une place importante à ce domaine de leur activité, ce qui est attendu dans une formation en langue. Les relations internationales sont particulièrement développées dans la licence d'études arabes, et cela mérite d'être souligné : la moitié des étudiants inscrits dans cette licence sont étrangers, et de nombreux partenariats avec des universités du monde arabe permettent aux étudiants d'effectuer un semestre de formation à l'étranger. En revanche, le dossier de deux licences ne révèle pas un développement suffisant à l'international : Études lusophones et Études anglophones.

Dans l'ensemble des licences en langue de l'université Lumière Lyon 2, les dispositifs d'aide à la réussite sont peu ou pas développés, et on le regrette. L'enseignement se fait principalement en présentiel et le numérique n'est pas utilisé comme un outil pédagogique supplémentaire, ce qui est regrettable étant données les possibilités intéressantes que les nouvelles technologies du numérique offrent dans le domaine des langues.

L'évaluation des étudiants se fait de façon classique, en contrôle continu et contrôle terminal, à l'écrit et à l'oral, et le suivi des diplômés n'est assuré dans aucune licence. Il n'y a pas de suivi des compétences, pas de conseil de perfectionnement. Dans ce domaine de la pédagogie, ces licences ne sont pas innovatrices, alors qu'on pourrait s'attendre à des initiatives en phase avec les nombreuses applications numériques à l'enseignement.

L'université Lyon 3 propose deux licences dans le champ Langues vivantes : LLCE et LEA. Ces deux formations sont portées par l'UFR de Langues. En 2013-2014, la licence LLCE comportait 1389 inscrits et la Licence LEA plus de 1000 : le flux d'étudiants est important, l'attractivité est manifeste.

En LLCE, l'allemand est cohabilité avec les deux autres universités du site, et porté par Lyon 2, comme on l'a vu précédemment. Pour les six autres langues (anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe), il n'y pas de cohabilitation.

La licence LEA propose un grand éventail de langues, ce qui est très appréciable : l'anglais est obligatoire, et les étudiants peuvent choisir comme deuxième langue entre neuf possibilités différentes (allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, polonais, russe). Pour la troisième langue, l'éventail est encore élargi : aux langues précédentes s'ajoutent le grec moderne, l'hébreu, le hindi, le portugais, le roumain, le sanskrit, le turc et le vietnamien. Ces possibilités de choix de langues très larges attirent un vaste public d'autres régions : 20% des inscrits viennent d'une région autre que la région Rhône-Alpes. Cette attractivité est à souligner.

Pour aucune des deux licences la recherche n'est intégrée dans le dispositif de formation. Une possibilité offerte aux étudiants de L3 d'assister à des journées d'études organisées par les entités de recherche, au moins en LLCE, serait pourtant une bonne initiation pour une éventuelle poursuite d'études en Master.

Pour ce qui est de la professionnalisation, les deux licences ont adopté une politique très différente : alors qu'en

LEA le dispositif est bien développé (module d'orientation professionnelle en L3, journée sur l'insertion professionnelle chaque année), la licence *LLCE* n'a pas intégré la dimension professionnalisante à son cursus : hormis les dispositifs mis en place par l'établissement, seul un module d'orientation est proposé, et il intervient tardivement dans la formation (en S4). De même, on n'observe en *LLCE* aucune politique volontariste en matière de stages, alors qu'en *LEA* les stages sont fortement conseillés ou même obligatoires, selon les parcours. Cette différence entre les deux licences est compréhensible en raison des objectifs toujours plus professionnalisants d'une licence *LEA*, mais il est regrettable que la licence *LLCE* ne sensibilise pas davantage ses étudiants à l'importance de leur avenir professionnel, hormis la préparation aux concours.

En revanche, la place réservée à l'international est importante dans les deux licences, avec une mobilité bien développée et bien accompagnée (32% des inscrits en L3 pour *LEA*, 22% pour *LLCE* étaient en mobilité en 2013-2014) ainsi que de nombreux accords de coopération (350 pour *LLCE*).

Dans ces deux formations, les dispositifs d'aide à la réussite sont bien développés et c'est un point très positif : réunions de rentrée, enseignant référent, modules de mise à niveau avant la rentrée en L1, fiches de liaison pédagogique, cursus en quatre ans possible pour certaines langues donnent aux étudiants toutes les chances de réussir.

L'évaluation des étudiants se fait de façon classique : contrôle continu et contrôle terminal, épreuves orales et épreuves écrites. L'enseignement se fait en présentiel dans les deux licences et la place du numérique est réduite à l'utilisation de Moodle par certains enseignants. Le recours aux ressources numériques serait pourtant intéressant dans ces formations de langues.

Aucune de ces deux licences ne présente une réelle politique de suivi de l'acquisition des compétences, d'auto-évaluation et de suivi des diplômés. La création d'un conseil de perfectionnement est à l'étude, mais le dispositif actuel est cruellement pauvre dans ces domaines et c'est regrettable.

À l'université de Saint-Étienne sont également offertes une licence *LLCE* et une licence *LEA*. L'éventail des langues proposées est beaucoup moins large qu'à Lyon 3 : quatre langues en *LLCE* (anglais, allemand, italien, espagnol), cinq en *LEA* (l'anglais est obligatoire, et il est combiné, selon les parcours, avec l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais). Les effectifs sont aussi moins importants : en 2013-2014, on comptait moins de 400 inscrits pour *LEA*, et 260 pour *LLCE*.

La place de la recherche est très réduite dans les deux formations, ce qui est regrettable dans l'optique d'une poursuite d'études en Master, surtout pour *LLCE* : seule est indiquée, en italien dans la licence *LLCE*, une UE validée par la présence à une journée d'études organisée par l'entité de recherche correspondante. La place de la professionnalisation est très réduite aussi en *LLCE*, et on le regrette : seul un enseignement de préprofessionnalisation est proposé en S5. Dans la licence *LEA*, comme il se doit dans ce type de formation, l'enseignement est ouvert à la professionnalisation : modules de droit des affaires, d'économie de l'entreprise, de gestion, etc. Un stage de six semaines est obligatoire en fin de L3, et les étudiants ont la possibilité de l'effectuer à l'étranger. En *LLCE* la politique de stages n'est pas développée.

L'enseignement se fait essentiellement en présentiel dans les deux licences, avec des dispositions particulières pour les étudiants en situation de handicap. Le numérique n'est pas mis à profit dans la formation, et les ressources qu'il offre en matière d'enseignement des langues ne sont pas utilisées. Un effort dans ce sens serait appréciable.

En revanche, la place faite à l'international est importante dans les deux licences, mais les indicateurs ne sont pas assez précis. On signale que 80 étudiants de *LLCE* et *LEA* sur 660 effectuent un stage de six mois à l'étranger, et les accords sont nombreux avec des pays variés (Irlande, Angleterre, Allemagne, Australie, Autriche, Espagne, Italie, Turquie, Venezuela, Portugal, Chili, Mexique, Brésil...), mais il manque les chiffres permettant de mesurer l'impact réel de ces accords sur la place de l'international dans ces formations.

En matière de réussite, d'accompagnement des étudiants, de suivi des diplômés, aucune des deux licences n'a mis en place de dispositif propre : elles se contentent d'utiliser les dispositifs proposés par l'université. Cette mutualisation est certes intéressante, mais il serait nécessaire, par exemple, de créer un conseil de perfectionnement, de mettre en place un processus de suivi des diplômés, d'accompagner davantage et de façon spécifique les étudiants pour améliorer leurs chances de réussite et d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en master.

Les masters :

La poursuite d'études en master, que ce soit dans l'une ou l'autre des trois universités, est assez naturelle, du fait de la présence dans chacune d'un master *LCE* ou *LLC* et dans deux d'entre elles (Lyon 2 et Lyon 3) d'un master *LEA*.

À Lyon 2, le master *LEA* attire environ 200 étudiants. En *LCE*, les données chiffrées sont parcellaires. Les

spécialités offertes sont en effet nombreuses et variées, mais l'attractivité est inégale selon les spécialités : si par exemple les études arabes bénéficient d'une bonne attractivité (environ 50 étudiants), les études lusophones en revanche ne peuvent maintenir une ouverture pérenne en raison du manque d'étudiants certaines années.

Pour le master *LCE*, six spécialités sont proposées. Les quatre premières sont à visée recherche et constituent la suite logique des licences *de langue* correspondantes ; les deux dernières sont à visée professionnelle :

Études anglophones
Études arabes
Études hispaniques
Études lusophones
Traduction littéraire et édition critique
Didactique des langues et TICE

Le master *LEA* comporte quatre spécialités. La première est à visée recherche, et les trois autres sont à visée professionnelle (avec cependant un parcours recherche dans la dernière, *SIMIL*) :

Lexicologie et terminologie multilingues, traduction (LTMT)
Communication internationale en Sciences de la santé (CISS)
Commerce international, Langues appliquées (CILA)
Système d'information multilingues et Ingénierie linguistique et Traduction (SIMIL-TRA)

Cette structuration en deux masters, chacun distribué en spécialités bien distinctes et souvent originales, est très claire et très lisible, ce qui contribue à expliquer l'attractivité de l'offre de master à Lyon 2.

Les deux masters ont également un bon adossement à la recherche, en particulier grâce à la participation des étudiants aux séminaires des entités porteuses de la formation (notamment l'EA CRTT, Centre de recherche en terminologie et traduction, et l'UMR Triangle de Lyon 2) et plusieurs EA ou UMR pour le master *Langues et Cultures Européennes* (*LCE*) (EA 1853, Lyon 2) - Passages XX-XXI (EA 3774, Lyon 2) - TRIANGLE (UMR 5206 - Lyon2 / IEP de Lyon / ENS-LSH) - UMR 5611 - Littérature, idéologies, représentations, XVIII-XIX siècles(LIRE) (Lyon 2, CNRS, Université Stendhal Grenoble, Université St-Étienne) - Centre de Recherches et Terminologie et en Traduction (CRTT) (EA 4162, Lyon 2) - Groupe de Recherche et d'Études sur le Moyen Orient (GREMMO) (UMR 5195) - Interactions, corpus, apprentissages, représentation (ICAR) (UMR 5191) - Centre d'Études en Rhétorique, Philosophie et Histoire des idées (CERPHI, composante de l'UMR 5037 : Institut d'histoire de la pensée classique, de l'Humanisme aux Lumières) - Dynamique du Langage (DDL), UMR 5596.

La professionnalisation et les stages occupent dans les formations une place variable selon les spécialités, mais jamais négligée. Elle est évidemment plus importante dans les spécialités à visée professionnelle que dans les spécialités à visée recherche. Dans ces dernières cependant, la préparation à la recherche est aussi une démarche professionnalisante. On peut souligner en particulier, dans le master *LEA*, la professionnalisation précoce au sein de la spécialité *CILA* : des visites en entreprises dès le S3. Dans l'ensemble de ce Master, les intervenants professionnels constituent 50% de l'équipe pédagogique. Pour le master *LCE*, les stages sont plus nombreux et la politique de professionnalisation plus structurée pour les spécialités à visée professionnelle que pour les spécialités à finalité recherche, qui privilégient la poursuite en thèse et les carrières de l'enseignement. Dans certaines de ces spécialités (*Études hispaniques*, *Traduction littéraire et édition critique*, *Didactique et TICE*), des stages d'observation de classes, des stages en entreprise ou des stages à l'étranger sont organisés et donnent lieu à rapport et soutenance.

La place de l'internationalisation est importante dans un grand nombre de spécialités. Dans le master *LEA*, la spécialité *CILA* comporte un grand nombre d'inscrits venant de l'étranger et elle offre un double diplôme avec l'Université de Bergame. Les spécialités *LTMT* et *SIMIL-TRA* déploient également une excellente activité internationale, avec des enseignements en langue étrangère, des recrutements extérieurs à la France (30% pour *LTMT*, 60% pour *SIMIL-TRA*), des partenariats importants avec les pays arabophones en particulier. Pour le master *LCE*, la politique d'internationalisation varie selon les spécialités. La mobilité internationale est organisée dans toutes, mais certaines (*Études lusophones* et *Études hispaniques*) vont plus loin avec la mise en place d'une double diplomation.

Les enseignements se font intégralement en présentiel pour les deux masters. Mais le master *LEA* a mis en place dans son enseignement une large utilisation des TICE, ce qui est très appréciable. Ce n'est pas le cas pour le master *LCE*, dans lequel le numérique est presque inexistant.

L'évaluation des étudiants se fait exclusivement par examen terminal dans le master *LEA*. Il est regrettable que le contrôle continu n'ait pas une place dans la formation. Pour le master *LLCE*, l'évaluation se fait à la fois par contrôle continu (devoirs sur table) et évaluation de rapports et mémoires avec soutenance, ce qui est un mode d'évaluation classique dans ce type de diplôme.

Le suivi des performances, le suivi des diplômés, l'auto-évaluation ne sont développés ni en *LEA* ni en *LLCE*. Il

n'existe pas de conseil de perfectionnement, et le pilotage de ces formations manque de clarté. Tout cela demande à être amélioré.

A Lyon 3, les deux masters, dont l'intitulé de mention est quasiment le même qu'à Lyon 2 (LCE et LEA), ce qui pourrait faire craindre des doublons, présentent en fait des spécialités très différentes, et on observe donc une bonne complémentarité entre les deux universités. De plus, certaines spécialités sont cohabilitées (cf infra).

Le master *LCE* offre en effet dix spécialités, et seules les deux premières sont aussi proposées à Lyon 2, ce que les flux d'étudiants justifient :

Études anglophones
Études arabes
Études slaves
Études germaniques
Études italiennes
Études japonaises
Études chinoises
Études culturelles comparées
Langue culture entreprise
Linguistique et dialectologie

Parmi ces spécialités, neuf sont à finalité recherche. Seule la spécialité *Langue culture entreprise* est à finalité professionnelle. Les sept premières spécialités, consacrées chacune à une langue vivante, sont toutes cohabilitées (avec Lyon 2, l'ENS Lyon, Grenoble 3, Toulouse 2 ou Clermont-Ferrand 2). C'est donc un master largement ouvert aux collaborations.

Le master *LEA* est porté par l'UFR de langues, en collaboration avec l'IAE. Il propose cinq spécialités, dont une non sélective, toutes à finalité professionnelle :

Langues et gestion
Langues-Droit-Gestion
Langues-Communication internationale des entreprises et administrations
Commerce international
Traducteur commercial et juridique

Dans chaque spécialité, l'anglais est obligatoire et il est combiné avec une autre langue au choix : allemand, arabe, espagnol, chinois, italien, japonais, polonais, russe. Le choix est donc très large, et il permet bien une poursuite d'études aux étudiants de la licence *LEA* de l'université, qui propose aussi un large éventail de langues d'étude.

Les deux Masters, et particulièrement le master *LCE*, sont solidement adossés à des entités de recherche : l'EA 1663 Centre d'études linguistiques et l'EA Centre Magellan en particulier pour le master *LEA* et l'EA 1853 Langues et Cultures européennes pour le master *LCE*. Les étudiants participent aux journées d'études et aux doctoriales organisées par l'École doctorale 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts.

La place de la professionnalisation et des stages est importante dans chacune des spécialités de la mention *LEA* : 40% des enseignements sont assurés par des intervenants extérieurs, un stage de 5 mois est obligatoire en S4 dans les cinq spécialités, les conventions de stage sont précises, et un rapport de stage est rédigé en français et dans les deux autres langues d'études. En revanche, cette partie de la formation est négligée dans le master *LCE*, sauf dans la spécialité professionnelle *Langue culture entreprise*, qui a nettement développé ses actions professionnalisantes depuis la dernière évaluation. Les autres spécialités ne développent aucune aide à la professionnalisation autre que la traditionnelle préparation aux concours de l'enseignement et la poursuite en thèse. C'est regrettable, en tout cas pour les étudiants qui ne choisiront aucune de ces deux voies.

Le développement des activités internationales n'est pas inexistant, mais il pourrait être nettement accru : pour l'année universitaire 2013-2014, en *LEA* seuls 15% des étudiants ont effectué une mobilité, et en *LCE* encore moins, 7%. C'est peu pour des cursus de langues. La spécialité *Langue culture entreprise* offre cependant la possibilité d'un stage au Royaume-Uni, et dans le master *LEA* le quatrième semestre est libre de cours pour permettre aux étudiants un séjour à l'étranger. Cette dernière mesure pourrait être intéressante si elle était assortie d'une obligation de mobilité, ce qui apparemment n'est pas le cas, sauf dans la spécialité Commerce international du master *LEA*, dans laquelle les étudiants sont tenus de passer deux semestres à l'étranger.

L'enseignement se fait essentiellement en présentiel, mais depuis la rentrée 2014, un environnement numérique de travail se met progressivement en place, ce qui est une bonne chose. L'évaluation se fait classiquement par contrôle continu et contrôle terminal.

Le suivi des performances, celui des diplômés, les dispositifs d'aide à la réussite, les processus d'auto-évaluation sont diversement mis en place selon les spécialités. En LEA, les études faites par l'OFIP en décembre 2012 montrent des résultats étonnants pour 2009-2010 d'exactement 100% : 89% des diplômés ayant répondu à l'enquête seraient en emploi et 11% en poursuite d'études. Et le taux de réponse est élevé : 72%.

Aucune des deux mentions ne mentionne un conseil de perfectionnement, ce qui est regrettable.

A *Saint-Étienne*, un seul master est proposé, Langues et cultures étrangères. En conséquence, aucune synthèse n'est possible sur l'offre de formation à Saint-Étienne au niveau master. On fera donc ici seulement un bref résumé du rapport d'évaluation de cette formation.

Ce master offre sept spécialités, dont deux sont cohabilitées avec Lyon 2 et qui appartiennent à un autre champ. Ce sont les deux premières :

Lettres modernes

Lettres classiques

Relations commerciales internationales

Didactique des langues et des cultures- Français Langue étrangère et seconde

Traduction de produits de communication multi-supports

Ingénierie des formations en FLE/FLS/FOS

Littératures et civilisations étrangères (allemande, italienne, anglo-saxonne, hispanique)

Le flux d'étudiants est variable selon les années et les spécialités. La mention est adossée au, Centre d'études sur les littératures étrangères et comparées (CELEC), EA 3069, et les étudiants bénéficient largement de cet adossement, en participant à des journées d'études, des séminaires, des colloques, ce qui leur permet de commencer avec sérieux une initiation à la recherche. La professionnalisation est également bien prise en compte dans le cursus, en particulier par des stages et des expériences d'observation en classes de langues. Aucune indication n'est fournie sur la mobilité enseignante, et peu sur la mobilité étudiante : dans le domaine international, le manque d'indicateurs est vraiment dommageable.

L'enseignement se fait à la fois en présentiel et à distance, et un environnement numérique de travail est mis en place, ce qui est appréciable. En revanche, et c'est bien regrettable, il n'y a pas de conseil de perfectionnement et le suivi des diplômés ne donne pas de résultats clairs.

Avis du comité d'experts

Le champ Langues vivantes des universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et Jean Monnet Saint-Étienne s'inscrit dans le vaste espace de la COMUE Université de Lyon qui regroupe sans fusion onze universités. Les formations du champ sont très diverses et proposent un éventail de langues qui est très attractif, y compris en dehors de la Région Rhône-Alpes. Des complémentarités et des cohabilitations ont permis d'organiser le champ de façon cohérente. Ce sont des points très positifs. Mais les conditions réelles de mise en œuvre de ces partenariats et cohabilitations (pilotage partagé, calendrier commun, accès de tous les étudiants à toutes les ressources de chaque université) font souvent défaut.

Par ailleurs, le rayonnement international d'un grand nombre de ces formations est bon, mais les indicateurs permettant de mesurer l'impact de cette internationalisation sur la qualité des formations ne sont pas souvent fournis.

Les formations du champ présentent aussi d'autres manques, essentiellement pour ce qui concerne l'aide à la réussite, la pré-professionnalisation, l'organisation de stages, le suivi des diplômés, l'utilisation des outils numériques. Il est intéressant d'observer que ce sont précisément les domaines où à la fois la COMUE et chacune des universités déclarent vouloir mettre l'accent dans leurs efforts d'amélioration de leurs formations au cours des prochaines années.

En effet, l'Université Lyon 2 propose, comme définition de sa politique générale en matière de formation, la déclaration de politique générale dans ce domaine de cette vaste structure qu'est la COMUE Université de Lyon. L'accent y est mis sur la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite, sur l'utilisation accrue du numérique dans les formations, et sur une meilleure lisibilité de l'action internationale. C'est précisément dans ces trois domaines que la plupart des formations évaluées dans ce rapport présentent le plus de faiblesses. On peut donc espérer qu'avec l'aide des instances universitaires et de la COMUE, ces faiblesses pourront être corrigées assez rapidement.

Par ailleurs, dans ses axes stratégiques, l'Université Jean Moulin Lyon 3 a inscrit notamment le développement international et la professionnalisation. Dans ces deux domaines, un affermissement et une clarification des pratiques

dans les formations évaluées seraient une aide précieuse à la fois pour l'établissement et pour les formations concernées.

Enfin, dans son document de politique et stratégie en matière de formation pour la période 2016-2020, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne insiste particulièrement sur l'aide à la réussite et l'insertion professionnelle, deux points qui devront être améliorés dans presque toutes les formations du champ.

Ainsi, étant donné que les déclarations d'intention de la COMUE présentée par Lyon 2 comme sa politique en matière de formation, de même que les déclarations des universités Lyon 3 et Saint-Étienne sur leur politique de formation pointent précisément les éléments qui présentent le plus de faiblesses dans les formations du champ Langues vivantes de ces trois universités, on peut espérer qu'avec le soutien des structures universitaires ces faiblesses pourront rapidement donner lieu au travail d'amélioration nécessaire. En particulier, il faut exercer un regard lucide sur les flux d'étudiants, les conclusions à en tirer, et le réel intérêt pédagogique des cohabilitations.

Conclusions

Points forts :

- Un adossement à la recherche généralement solide, y compris dans certaines licences.
- De bonnes formations *LEA*, complémentaires dans le champ.
- Quelques doubles diplômes avec l'étranger.

Points faibles :

- Une aide à la réussite peu développée dans la plupart des diplômes, avec peu de stratégies mises en place pour le suivi de l'acquisition des compétences, l'auto-évaluation, le suivi des diplômés.
- Une aide à la professionnalisation inégale selon les diplômes, de même que les relations avec le monde socio-économique.
- Une faible intégration des outils numériques dans les dispositifs pédagogiques pour un grand nombre de formations.
- Un pilotage mal défini, et en particulier une absence quasi-généralisée de conseils de perfectionnement.
- Un manque regrettable d'indicateurs clairs et systématiques sur les partenariats internationaux et la mobilité internationale (sauf dans la licence d'Études arabophones et les deux masters de Lyon 2).

Recommandations :

Il est tout d'abord fort regrettable qu'un certain nombre de dossiers, émanant particulièrement de Lyon 2 et Lyon 3, soient lacunaires, peu clairs, mal organisés. Cela nuit à l'évaluation et reflète une certaine désinvolture dans la réflexion sur les formations proposées. De la même façon, les indicateurs sur la mobilité internationale ne sont pas toujours fournis, ce qui est étonnant pour des formations en langues vivantes, où l'ouverture internationale doit être une priorité. Ce manque est d'autant plus dommageable que dans plusieurs formations proposées par chacune des trois universités, le développement des relations internationales est satisfaisant, voire, pour certaines, tout à fait remarquable.

L'offre globale de formation dans le champ Langues vivantes des trois universités évaluées est bien structurée et l'éventail des langues proposées est très large. Il faudra néanmoins réfléchir à la faiblesse des flux dans certaines formations, en particulier dans les licences bidisciplinaires. Mais pour que cette offre très riche atteigne mieux ses objectifs, il est nécessaire que le pilotage des formations soit mis en place et que les dispositifs d'aide à la réussite, d'insertion professionnelle et de suivi des diplômés soient développés dans toutes les formations. En particulier, il faut que les formations *LLCE* prennent en compte le fait que les métiers de l'enseignement ne peuvent pas être considérés

comme le débouché quasi-exclusif auquel préparent les études en langue. Tout cela fait actuellement cruellement défaut dans la plupart des formations du champ.

Par ailleurs, une réflexion sur une meilleure utilisation des apports novateurs du numérique en matière de formation est à mener rapidement, d'autant que ces apports sont particulièrement importants dans le domaine des langues vivantes.

Enfin, il est capital que les formations cohabilitées mettent en place un copilotage effectif, un calendrier harmonisé, des jurys communs, l'accès des étudiants à toutes les structures de chacun des établissements, etc : en bref, il est urgent que l'agencement des cohabilitations respecte le cahier des charges de ce type de partenariat.

Observations des établissements

Université de Lyon

Campagne d'évaluation HCERES 2014/2015 (vague A)

Observations sur le rapport d'évaluation du champ « Langues vivantes »

Suite à la demande du HCERES (alors AERES), les établissements du site Lyon Saint-Etienne ont fait au printemps 2014 le choix fort et partagé de regrouper les formations évaluables dans de grands champs disciplinaires inter-établissements, sans que cette démarche reflète d'ailleurs nécessairement tout le travail de structuration de l'offre entrepris pour 2016-2020.

Nous souhaitons tout d'abord préciser que la COMUE Université de Lyon ne regroupe pas « sans fusion onze universités », mais quatre universités, sept grandes écoles et le CNRS.

Le champ « Langues vivantes », remarquent les experts, rassemble les forces du site de manière claire et lisible. Ils ajoutent que « l'essentiel des collaborations se fai[t] entre les trois universités ». Concernant les cohabilitations mises en œuvre dans ce champ, nous souhaitons indiquer que l'ENS de Lyon offre un ensemble de sept spécialités de masters regroupées sous la mention « Langues et cultures étrangères » : études germaniques, études anglophones, études arabes, études chinoises, études hispanophones et lusophones, études italiennes, études slaves. Cohabitées avec l'Université Lyon 2 et/ou l'Université Lyon 3, ces spécialités de master sont adossées aux unités de recherche suivantes : UMR 5037 IHPC, UMR 5062 IAO, UMR 5191 ICAR, UMR 5206 Triangle, UMR 5611 LIRE, UMR 5648 CIHAM, EA 1633 CERCC. L'internationalisation de ces formations est très marquée : les étudiants de l'ENS de Lyon font un séjour d'un an à l'étranger dans le cadre de leur formation de master. Il convient aussi de noter l'existence d'un cursus intégré franco-allemand Lyon-Fribourg (Études interculturelles franco-allemandes).

Tout en attirant l'attention sur la nécessité d'améliorer notamment l'aide à la réussite et l'insertion professionnelle, les experts soulignent que les établissements de la COMUE ont inscrit ces points dans leurs axes stratégiques pour le prochain contrat ; de même, la mise en place de conseils de perfectionnement, recommandée par les experts, est prévue, tout comme la

clarification, dans le cadre de la nouvelle nomenclature, du positionnement de certaines formations. On s'attachera à valoriser ainsi l'atout que constitue, comme le notent les experts, « une offre de formation en langues très variées dans une région où les entreprises à dimension internationale sont nombreuses ».

L'Université de Lyon remercie le HCERES pour la synthèse élaborée qui dresse une présentation exhaustive et critique de l'offre de formation sur l'ensemble du site : les rapports des comités alimentent d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagée au niveau du site.